

L'accord du participe passé

Pour bien accorder mon participe passé au passé composé, je dois :

- 1) trouver le verbe,
- 2) repérer s'il s'agit de l'auxiliaire être ou de l'auxiliaire avoir,
- 3) accorder si nécessaire.

I -Le participe passé s'accorde quand il est employé avec l'auxiliaire être :

Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

Si le sujet est masculin singulier, je n'ajoute rien au participe passé.

Ex : Le garçon est venu.

Si le sujet est féminin singulier, j'ajoute un e au participe passé.

Ex : La fille est venue.

Si le sujet est masculin pluriel, j'ajoute un s au participe passé.

Ex : Les garçons sont venus.

Si le sujet est féminin pluriel, j'ajoute es au participe passé.

Ex : Les filles sont venues.

II -Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir :

Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir ne s'accorde jamais avec le sujet.

Ex : Les garçons ont raconté une histoire. Les filles ont dessiné une fleur.

De manière générale, au moment où on écrit le participe passé de notre verbe, si on a déjà écrit ce qui est (+ participe passé), on doit l'accorder. Sinon non.

Ex :

Nous avons préparé des desserts.

Quand j'écris préparé_, je n'ai pas écrit ce qui est préparé (les desserts) => je n'accorde pas.

Les affaires sont préparées par Simon.

Quand j'écris préparé_, j'ai déjà écrit ce qui est préparé (les affaires) => j'accorde.

